

FONDATION VALLET

abritée par la Fondation de France

ATTESTATION DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Dossier de renouvellement

Les bourses de la Fondation Vallet peuvent être renouvelées 2 fois pour les lycées professionnels et 3 fois pour les écoles supérieures.

NOM DE L'ETABLISSEMENT : Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs

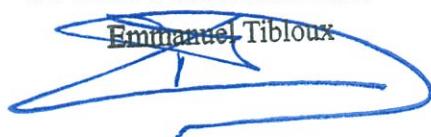
Le chef d'établissement, M. / Mme Emmanuel Tibloux

certifie que l'élève Théo Ponce

- était inscrit(e) dans l'établissement Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs pour l'année scolaire 2021/2022
en (1) : Architecture Intérieure 3ème année
- passe en année supérieure de (1) : Architecture Intérieure 4ème année
pour l'année scolaire 2022/2023
dans l'établissement : Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs

(1) : préciser le diplôme et le niveau.

Cachet et signature
du Chef d'établissement



Emmanuel Tibloux

Date : 08 / 07 / 2022

Directeur de l'École
A2estation à transmettre par l'établissement à la Fondation de France avec la liste
des élèves présélectionnés au plus tard le 23/09/2022.